COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 31 Mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente et un du mois de mars à 20h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN

Etaient présents : Mesdames Patricia BRAY, Laurence HUZE, Anne-Maïté TURMEL, Messieurs Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Luc HEBERT, Michel RIO, Aurélien LEBARON, Frédéric DESDION, Franck LAMBLARDY, Michel PHILIPPE, Michel DUPAS, Christophe MARON

Absents: Mmes Isabelle BAILLY-PURNU, M. Thomas DEHAUMONT

Pouvoirs: Mme Isabelle BAILLY-PURNU a donné pouvoir à M. Franck LAMBLARDY

Madame Laurence HUZE a été nommée secrétaire.

nombre de membres en exercice : 15
nombre de membres présents : 13
nombre de membres votants: 14
date de la convocation : 21/03/2017

Urbanisme-Environnement :

Choix d'un avocat

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de choisir Maître BARON, avocat, domicilié 361, rue Clément Ader à Evreux (Eure) pour défendre les intérêts de la commune de Fontaine sous Jouy dans le domaine de l'urbanisme.

FINANCES

COMMUNE

COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR DE L'EXERCICE 2016

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2016, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver ce dernier.

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver ce dernier.

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESULTAT DE CLÔTURE	**RESTES A REALISER 2016**
INVESTISSEMENT	10 153.69 €		- 147 243.54 €	**- 137 089.85 €**	**1 441.00 €**
					9 930.00 €
FONCTIONNEMENT	163 720.14 €	- €	4 190.52 €	**167 910.66 €**	

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	167 910.66 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	

Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	**39 309.81 €**
Total affecté au c/ 1068 :	**128 600.85**
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

CAISSE DES ECOLES

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2016

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2016, les membres de la caisse des écoles décident d'approuver à l'unanimité ce dernier.

Compte Administratif de l'exercice 2016 :
Le Conseil d'administration, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016, et statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 770.32 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

-excédent au 31.12.2015 :_____1566.14 €
-excédent au 31.12.2016 :_____ **1 770.32€**

Report à l'excédent reporté
(report à nouveau créditeur **c/002**_____ **1 770.32€**

BUDGETS PRIMITIFS 2017

Caisse des écoles

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **5800 €**
La subvention communale est de **2 985€,** en tenant compte d'une subvention spécifique de 800€ destinée à une sensibilisation à la formation gestes de secours.

Approuvé à l'unanimité

Commune

Le Conseil municipal adopte le projet de budget préparé par la Commission des finances, à l'unanimité, qui se résume ainsi :

1) Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : 569 017€ se décomposant comme suit :

Dépenses		**Recettes**	
Charges à caractère général	170 457.61 €	Excédent antérieur reporté	39 309.81 €
Charges de Personnel	296 560 €	Atténuation de charge	0 €
Autres charges de gestion courante	65 299 €	Produits services du domaine et vente	75 570 €
Charges financières	5 593.39 €	Impôts et Taxes	278 249 €
Charges exceptionnelles	300 €	Dotations, subventions, participations	143 493 €
Impôts et Taxes (SNA)	7 975 €		
Dépenses imprévues	0 €	Autres produits de gestion courante	25 500 €
Virement à la section investiss	0 €	Produits financiers	5 625 €
Dotations aux amortissements	22 832 €	Produits exceptionnels (remboursement suite vol du défibrillateur)	1 270.19€
	Total : 569 017 €		**Total : 569 017 €**

Taux d'imposition année 2017

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que les taux d'imposition pour l'année 2017 restent identiques/l'année 2016 soit :

Taxe d'Habitation	107 578 €	(9,29%)
Taxe sur le Foncier bâti	158 908 €	(23,86%)
Taxe sur le Foncier non bâti	11 763 €	(52.28%)
pour un produit attendu de	**278 249 €**	

2) Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à : 243 378 €

Opérations projetées pour 2017

a) Dépenses d'investissement : opérations projetées et délibérées

- Voirie 42 377.34 €
- Mairie 2 678 €
- Plan Local d'urbanisme 12 240 € (dont 1441€ de report 2016)
- Travaux divers école 2 000 €
- Achat de terrain 1 000 €
- Logement rue de la poste 3 000 €
- Salle communale 1 350 € (défibrillateur)
- Inscription Devise Fronton Mairie 320 €
- Travaux de réduction conso énergétique 3 825 €
- Opérations non affectés(ONA) 1 800 €
- Opérations financières 172 787.66 €

(Dont le déficit d'investissement reporté 137 089.85 €)

b) Recettes d'investissement

- Produit des cessions 15 058 €
- Excédent d'investissement reporté 128 600 €
- Emprunt 50 000 €
- FCTVA 7 610 €
- TA (Taxe d'Aménagement) 6 000 €
- Amortissements 22 831 €
- Caution 1 438 €

Subventions

- *Voirie assainissement en traverse 9 930 € (report 2016)*
- *Travaux réduction conso énergie 1 911 €*

Demande de Prêt

Afin de financer des travaux de voirie, Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 50 000€.

Après analyse des différentes propositions financières,
le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de recourir à un emprunt d'un montant de 50 000€ aux conditions proposées ci-dessous par le Crédit Agricole:

Durée du Prêt	Taux	échéance	montant total du financement
5 ans	Fixe 0.26%	Trimestrielle : 2517.10€	50 000€

La 1ère échéance est fixée au 30/09/2017.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches auprès du Crédit Agricole et à signer tous documents relatifs à ce prêt.

Monsieur Le Maire remercie tous les membres du Conseil municipal pour la qualité du travail effectué pendant ces commissions finances.

Convocations du Conseil municipal par mail

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'envoi des convocations des réunions du Conseil municipal par mail à compter du 1er avril 2017.

Prochaine réunion du Conseil municipal : Jeudi 27 Avril 2017 à 19h00

J.POUCHIN	R.NORBLIN	L.HEBERT	M.RIO	F.DESDION
C.MARON	T.DEHAUMONT	P.BRAY	A.M.TURMEL	M.DUPAS
L.HUZE	I.BAILLY- PURNU	A.LEBARON	M.PHILIPPE	F.LAMBLARDY Pouvoir: I.Bailly-Purnu